

COLLECTIF SOLOGNE DEBOUT

La sentinelle de la Sologne

Le 28 juillet 2015



collectif.sologne.debout@gmail.com

Hôtel de Roquelaure
246, boulevard Saint-Germain
75007 – Paris

À Madame Ségolène Royal

Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Madame la Ministre,

Le Collectif Sologne Debout est un regroupement de plus de 500 citoyens de toutes origines qui se battent depuis des années pour que la biodiversité et le caractère sauvage et traditionnel de leur merveilleuse région soient sauvegardés.

Voici près de 10 ans, les Solognots ont été confrontés à l'arrivée de **NATURA 2000** et cette prise en compte de la défense des intérêts de la biodiversité ne s'est pas faite sans difficultés tant les réticences locales étaient grandes face aux craintes d'atteintes intolérables au droit de propriété, aux traditions et aux libertés individuelles.

Mais grâce à l'intervention de divers organismes et de scientifiques compétents tels le CRPF ou Monsieur le Professeur Godron, le message est passé et l'on peut dire qu'aujourd'hui le concept est accepté par tous **ce qui a permis de faire de la Sologne la plus grande zone NATURA 2000 d'Europe continentale.**

Vous comprendrez donc que nous avons été plus qu'alarmés il y a 5 ans par le projet de création d'une nouvelle LGV ayant pour objectif de doubler la ligne Paris-Lyon (LN1) tout en desservant la région Grand Centre et Auvergne.

S'il ne nous appartenait pas de juger de la pertinence du projet, car nous n'avions pas les compétences requises, il nous semblait par contre inconcevable que 10 ans de travaux et de concertation ayant conduit à la constitution de cette zone NATURA 2000 puissent être rayés d'un trait de plume et que l'on puisse envisager de **faire traverser par une LGV et sur 70 kilomètres ce désormais sanctuaire !**

COLLECTIF SOLOGNE DEBOUT

La sentinelle de la Sologne

Notre collectif le CSD a donc participé au débat public et aux réunions de concertation organisées par Réseau Ferré de France sous la surveillance d'une garante assurant l'impartialité des débats et nous nous sommes assurés, avec le soutien de nombreuses associations à visées écologiques, que nos interventions étaient bien prises en compte. Ceci a conduit RFF à nous considérer et à nous estampiller comme des intervenants à plus-value.

Nos adversaires, les soutiens de la traversée de la Sologne menés par Monsieur le Sénateur Pointereau, ont mis en cause certaines études pilotées par RFF et ont demandé des contre-expertises qui ont eu lieu et n'ont fait que confirmer les premiers résultats sauf à réduire considérablement la vitesse des TGV.

La concertation contradictoire ayant donc eu lieu, le Comité Technique ayant entendu toutes les parties et ayant étudié objectivement toutes les possibilités avant de se prononcer, le Comité de Pilotage en est arrivé à la conclusion que **seul le tracé Médian devait être retenu.**

C'est cette décision qui a été transmise par le Préfet de la Région Auvergne, monsieur Michel Fuzeau à Monsieur le Secrétaire d'État aux Transports Alain Vidalies.

Or, aujourd'hui, nous sommes stupéfaits de prendre connaissance d'une lettre de Monsieur le Premier Ministre adressée à Monsieur René Souchon, Président du conseil Régional d'Auvergne et largement diffusée par Monsieur le Sénateur Pointereau, Président de l'Association TGV Grand-Centre-Auvergne, qui la présente comme un gage de soutien du gouvernement **pour relancer le tracé inconcevable de la traversée de la zone NATURA 2000 Sologne (tracé Ouest).**

Notre collectif le CSD a aussitôt écrit au Premier Ministre pour lui signaler que, parmi les raisons qui avaient entraîné **le rejet du scénario Ouest**, nous attirions son attention sur le fait que l'une d'entre elles était que la **PLUS GRANDE ZONE NATURA 2000 D'EUROPE CONTINENTALE** serait directement touchée par cette LGV en contradiction avec les directives européennes, et pas seulement quelques zones humides comme pour l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, le barrage de Sivens ou le Center Parcs de Roybon.

Lui faudra-t-il expliquer aux Solognots que tous les arguments qui leur ont été présentés jusqu'alors en faveur de NATURA 2000 n'étaient en fait qu'une manœuvre ayant pour objectif de faire rentrer la France dans les clous de la protection de l'environnement au regard des règles européennes ?

COLLECTIF SOLOGNE DEBOUT

La sentinelle de la Sologne

C'est la raison pour laquelle nous nous tournons vers vous, Madame la Ministre chargée de la défense de l'environnement et de la protection de la Nature, en espérant que vous accepterez de faire valoir les arguments européens pour sauver cet espace préservé exceptionnel qu'est la Sologne.

Vous remerciant de votre attention et espérant votre intervention, nous vous prions de bien vouloir accepter, Madame la Ministre, l'expression de notre respectueuse considération.

Pour le CSD

Jérôme Quantin - Membre Fondateur

Le COMEX du CSD :

Marc Brasseur / membre co-fondateur du CSD
Gérard Monot / membre co-fondateur du CSD
Dominique Norguet / membre co-fondateur du CSD
Jérôme Quantin / membre fondateur du CSD
Frédérique Tymowska / membre co-fondateur du CSD
Françoise Kergreis / membre du CSD

Adresse postale :

Jérôme Quantin
Le Bas Boulay / La Genetière
18 330 Nançay

e-mail du CSD : collectif.sologne.debout@gmail.com

Site Internet : www.collectif-sologne-debout.fr

Mobile : 06 32 80 78 02